

LE FRANÇAIS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : ETAT DES LIEUX

André Nyembwe Ntita

Centre de linguistique théorique et appliquée « CELTA »

Université de Kinshasa

1. Introduction

L'état des lieux sur la langue française en République démocratique du Congo couvre divers aspects. Il peut porter sur la pratique ou l'usage du français à l'oral ou à l'écrit ; il peut s'agir de l'acquisition de la langue ou de son enseignement/apprentissage dans le cadre formel ou informel ; il peut concerner le système même de la langue et considérer son évolution à travers le temps. L'état des lieux peut se limiter à la situation sociolinguistique de la langue si l'on étudie les rapports que cette langue entretient avec les autres langues du marché linguistique congolais. Et dans le contexte du monde planétaire que désormais nous constituons, on peut examiner le rôle que cette langue joue encore sur le marché de l'emploi pour notre jeunesse et pour l'insertion de cette dernière dans la société tant nationale qu'internationale.

C'est ainsi cette contribution sera subdivisée en cinq parties :

- 1- Acquisition du français en République démocratique du Congo
- 2- Enseignement du français en République démocratique du Congo
- 3- Pratique du français en République démocratique du Congo
- 4- Le français en contact avec les langues congolaises
- 5- Le français et la jeunesse congolaise.

Ma conclusion portera sur cette interrogation : le français est-il en danger en République démocratique du Congo ?

2. Acquisition du français en République démocratique du Congo

Lors de la pénétration de premiers locuteurs du français dans ce pays, ce sont tous les contextes d'acculturation tels que les chantiers de travail, les stations de l'Etat, les factoreries, les camps de la force publique, les stations de missions évangéliques où Européens et populations locales entraient en contact les uns avec les autres qui ont constitué les premiers cadres d'acquisition du français. Au fur et à mesure que s'organisait la mise en valeur du territoire, c'est l'école, par le système de l'enseignement, qui est devenue le principal moteur d'apprentissage du français. Mais, en dehors de l'école, comment le français est-il acquis en République démocratique du Congo ?

L'acquisition extra-scolaire du français en République démocratique du Congo se fait de deux manières : l'acquisition dès le jeune âge et l'acquisition par contact direct avec les francophones. J'ai écarté l'acquisition par l'alphabétisation parce qu'elle s'apparente quelque peu à l'apprentissage par l'école.

2.1. L'acquisition du français dès le jeune âge

Je distingue cette forme d'acquisition du français de l'acquisition par contact direct parce qu'elle concerne les tout petits enfants et parce qu'elle correspond à un contexte socioculturel différent. Cette forme d'acquisition n'est pas nouvelle mais c'est sa résurgence et sa relative généralisation dans les foyers des couples scolarisés qui le sont. Nombreux sont, en effet, des jeunes enfants des familles des scolarisés habitant surtout les villes et les centres semi-urbanisés qui acquièrent le français comme leur première langue en famille ou comme l'une des premières langues de communication.

Ce phénomène est, à mon avis, la conséquence d'un certain nombre de facteurs qui définissent un contexte socioculturel différent. Il s'agit principalement de facteurs ci-après :

- la connaissance et la pratique du français par les deux parents et surtout par la mère de famille
- l'augmentation du nombre de scolarisés de niveau supérieur
- l'exercice d'une activité professionnelle hors du foyer par la mère de famille
- la mixité des mariages et leur augmentation parmi les personnes scolarisées
- la catégorie socioprofessionnelle du père de famille
- l'évolution généralisée vers la consommation des biens et services importés
- l'environnement médiatique francophone des radios, des chaînes de télévision et des sociétés de télécommunication cellulaire.

La prolifération des écoles maternelles et primaires privées à programme francophone durant les années 80 ne s'expliquait pas seulement par le souci qu'avaient les parents d'élèves pour la qualité de l'enseignement dispensé dans ces écoles mais aussi et surtout parce que les parents étaient assurés que leurs enfants y apprendraient facilement et rapidement le français.

Cette forme d'acquisition du français est un des facteurs essentiels d'expansion et d'implantation du français dans ce pays.

2.2. L'acquisition du français par contact direct

C'est le mode d'acquisition du français par le personnel de maison ou de service auprès des étrangers, européens ou non européens, par les épouses et maîtresses des étrangers, par les garçons de café, de restaurant et d'hôtellerie, par les chauffeurs de service, en un mot par tous ceux dont la vie se déroule en contact permanent et obligé avec des francophones. Ces personnes finissent par devenir des locuteurs du français.

Leur maîtrise de cette langue est fonction de leurs aptitudes langagières et motivation, de la fréquence des occasions qui leurs sont offertes pour s'exprimer en français. Le plus souvent, ces locuteurs sont considérés comme des « bilingues

d'opportunité », français-langues congolaises dont parle M. Houis M. (1972). Leur usage du français est occasionnel et se limite au contexte où l'essentiel de la communication est de faire passer le message. La fonction dénotative ou référentielle dont parle Jackebson est très importante. C'est dans les villes et centres où l'on trouve une importante proportion d'étrangers et de services nécessitant le recours à ces catégories de personnes qu'on rencontre ce type de locuteurs du français.

3. Enseignement du français en République démocratique du Congo

La majorité de locuteurs congolais francophones a acquis le français par l'enseignement/apprentissage à l'école et accessoirement par l'alphabetisation.

Le rôle joué par l'école pour l'apprentissage du français n'est plus à démontrer même si des résultats qu'on en a ne sont pas toujours à la hauteur des investissements, des sacrifices et des efforts consentis par les pouvoirs publics, par les écoles, par les parents d'élèves, par les enseignants et par les élèves eux-mêmes.

La situation d'enseignement du français en République démocratique du Congo doit être décrite en distinguant les niveaux de scolarisation : primaire, secondaire, supérieur et universitaire.

3.1. Au niveau primaire

Le cycle primaire auquel l'enfant congolais accède à l'âge de six ans est précédé, pour bon nombre d'enfants des centres urbains, d'un niveau préscolaire de trois ans appelé « maternel ». Il n'y a pas, à proprement parler, d'enseignement du français à ce niveau préscolaire. Mais c'est en français et par le français que l'éducatrice dialogue et organise la plupart des activités d'éveil des petits enfants.

Au cycle primaire, le français est à la fois matière et véhicule d'enseignement.

En tant que matière enseignée, le français est l'une des principales disciplines du cursus scolaire à côté des mathématiques à raison de 4 heures par semaine en 1^{ère} année et 7 heures par semaine de la 2^{ème} à la 6^{ème} année. L'échec en français entraîne souvent un redoublement de l'année d'études par l'élève. L'objectif pédagogique pour l'enseignement du français est de préparer le passage éventuel de l'élève à l'enseignement secondaire (Programme national 2005).

En tant que véhicule d'enseignement, le français est employé différemment avant et après l'indépendance de 1960.

Avant l'indépendance du pays, le français était utilisé comme véhicule d'enseignement au degré moyen alors qu'au degré élémentaire, c'était la langue nationale du milieu ou la langue locale qui était utilisée comme véhicule d'enseignement.

Après l'indépendance, il faut distinguer 2 périodes :

- de 1962 à 1975 : les langues congolaises sont supprimées au seul profit du français qui devient l'unique langue d'enseignement à tous les niveaux
- de 1975 à nos jours, l'emploi des langues nationales est admis dans les 2 premières années du primaire et l'emploi du français intervient à partir de la 3^{ème} année d'après

le prescrit du programme. Mais la réalité de terrain est que c'est le français qui est utilisé comme véhicule d'enseignement dans bon nombre d'écoles.

3.2. Au niveau secondaire

Le français qui est utilisé comme véhicule d'enseignement est aussi une matière enseignée. A ce titre, son volume horaire varie selon l'option choisie par l'élève allant de 4 à 10 heures par semaine. L'échec en français compromet le cursus scolaire de l'élève.

En tant que langue d'enseignement et de communication qui doit faciliter l'acquisition du savoir dans les domaines de la science, de la technique et de la culture, l'enseignement du français à l'école secondaire poursuit des objectifs définis en fonction du degré de scolarisation. Ainsi, l'objectif prioritaire en 1^{ère} et en 2^{ème} années est « le déblocage de l'expression orale, l'effort soutenu pour corriger les fautes afin d'assurer une pratique aisée du français usuel » (Programme national 2005). Dans les autres années du cycle secondaire, l'accent est mis sur la compréhension et l'analyse de textes en français, sur les exercices de l'écrit, dictée, construction de phrases, initiation à la composition, à la rédaction et à la dissertation (Programme national 2005).

3.3. Au niveau supérieur et universitaire

Le français au niveau supérieur et universitaire est véhicule d'enseignement et matière enseignée. Comme matière enseignée, il faut distinguer 2 types d'enseignement du français : l'enseignement du français aux étudiants « francisants » et l'enseignement du français aux étudiants « non francisants ».

J'appelle étudiants « francisants » ceux qui sont inscrits au département de lettres et civilisations françaises dans les universités et ceux qui sont inscrits aux départements de « français – langues africaines », « langues africaines – français », « français – latin » et « latin – français » dans les instituts supérieurs pédagogiques. Pour les étudiants « francisants », le français constitue, dans ses différentes spécialités, l'essentiel du programme de cours.

En ce qui concerne l'enseignement du français aux autres étudiants « non francisants », il faut savoir que le cours de français figure au programme de toutes les premières années de toutes les facultés des universités et de toutes les premières années de tous les instituts supérieurs tant pédagogiques que techniques.

Ce cours porte différentes dénominations : « Techniques d'expression orale et écrite », « Expression orale et écrite », « Français », « Logique – expression orale et écrite ». Son volume horaire varie de 30 à 60 heures par an selon les options.

Au département de sciences de l'information et de la communication de l'Université de Kinshasa, par exemple, le cours de « Techniques de l'expression orale et écrite » se donne en 1^{ère} année et en deuxième année avec un crédit horaire respectif de 75 heures et de 90 heures par an.

L'objectif de ce cours pour les étudiants « non francisants » est d'améliorer l'expression orale et écrite de l'étudiant afin de le rendre capable de mieux suivre les cours dispensés en français, langue officielle. On a constaté que de nombreux étudiants débutant au supérieur éprouvaient de réelles difficultés à s'exprimer de façon satisfaisante en français.

Mais, le nombre d'heures réduit attribué à ce cours, la manière dont il est souvent dispensé, le peu de considération dont il bénéficie auprès des étudiants concernés et parfois auprès des responsables des unités de formation au sein desquelles ces étudiants évoluent, ne contribuent pas toujours à atteindre cet objectif.

3.4. Problèmes de l'enseignement du français

L'enseignement du français en République démocratique du Congo souffre de plusieurs maux dont les plus importants sont les suivants : sous-qualification de bon nombre de professeurs de français, insuffisance et indisponibilité de matériels didactiques et d'outils pédagogiques, surpeuplement des classes et inadéquation des méthodologies appliquées à de telles classes, statut du français lui-même dans ce pays.

3.4.1. La sous-qualification des enseignants de français

« La plus belle fille du monde ne donne que ce qu'elle a » dit-on, il en est de même de tout enseignant en général et du professeur de français en particulier. Qui enseigne le français en République démocratique du Congo ? C'est n'importe quel diplômé qui le veut qui peut enseigner le français.

Un de mes étudiants a traité cette question en examinant la qualification des professeurs de français de la 6^{ème} année secondaire dans quelques écoles de la Commune de Lemba. Les résultats de son étude se passent de tout commentaire. Sur 40 professeurs de français de 6^{ème} secondaire, 7 seulement soit 17,25 % sont qualifiés parce qu'ils sont licenciés en pédagogie appliquée à l'enseignement du français ou licenciés en langue et littérature françaises, 8 d'entre eux, soit 20 % sont plus ou moins qualifiés dans la mesure où ils ont obtenu un diplôme de gradué en français tandis que tous les 25 autres, soit 62,25 % n'ont aucune qualification pour enseigner le français à ce niveau d'études. On trouve parmi eux, des diplômés d'économie, de droit, de sciences politiques, d'africanistes et pire encore deux d'entre eux sont simplement des diplômés d'Etat (Nyembwe N. 2006 : 197).

3.4.2. Insuffisance du matériel didactique et outil pédagogique

Le problème de moyens d'enseignement/apprentissage est réel car s'il existe sur le marché congolais une multitude de manuels de français en usage à l'école, peu d'entre eux sont réellement adaptés au contexte psychopédagogique et socioculturel de l'élève. Le plus grand problème à propos du matériel didactique et de l'outil pédagogique, c'est que la plupart des élèves tant en milieu rural qu'en milieu urbain n'en disposent pas. Il arrive parfois que même les enseignants n'aient pas de manuels appropriés.

Au niveau secondaire par exemple, faute de manuels appropriés conformément au programme, les enseignants se contentent de quelques anthologies conçues en général par des chercheurs étrangers ou de textes collationnés par des professeurs de français de tel ou tel institut d'enseignement secondaire congolais et de livres de langue tels que les grammaires.

3.4.3. Le surpeuplement des classes

Une classe de langue doit avoir un effectif d'apprenants raisonnable mais dans notre pays, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire, la classe a souvent un effectif pléthorique. L'enseignant placé devant une classe surpeuplée ne progresse qu'avec les apprenants les plus actifs. La pédagogie de grands groupes a été considérée durant les années 90 comme une des solutions à ce problème mais dans notre pays, cette pédagogie n'est pas, à ma connaissance, très connue ni pratiquée. Et la seule solution est de multiplier les écoles et les classes pour disposer de classes à effectif raisonnable répondant aux normes d'enseignement/apprentissage.

3.4.5. Le statut du français

Le français dans notre pays n'est pas une langue totalement étrangère même si de nombreux enfants surtout dans les milieux ruraux n'ont de contact avec le français qu'à partir de l'école primaire. Mais le français n'est pas non plus une langue maternelle des enfants congolais même si, comme je l'ai souligné précédemment, de nombreux jeunes enfants dans les centres urbains l'acquièrent comme première langue de communication dès le jeune âge en famille.

Ce double statut pose donc un problème pour l'approche méthodologique à adopter pour la confection des manuels et pour la progression de l'enseignement/apprentissage.

4. La pratique du français en République démocratique du Congo

L'usage de la langue française en République démocratique du Congo qui est un espace caractérisé par le multilinguisme est très variable. Cet usage est fonction de plusieurs paramètres que la sociolinguistique ramène à trois : le statut social du locuteur, le statut social de l'interlocuteur et le contexte.

Le locuteur qui doit choisir l'une ou l'autre langue de son répertoire linguistique ou du répertoire linguistique de sa communauté doit répondre à la question fondamentale formulée par Fishman et rendue en français en ces termes : « qui parle quelle variété de quelle langue à qui et quand ? ». C'est-à-dire qui parle le français à qui et dans quelle situation ?

La règle du choix de la langue à utiliser dans notre pays peut être énoncée en ces termes : « toute circonstance susceptible de privilégier une représentation de soi fondée sur les critères d'ascension et de valorisation sociales favorise l'emploi de la langue ou de la variété de langue considérée comme attribut de la couche sociale la plus prestigieuse, en l'occurrence le français » (Nyembwe N., 1981).

Mais d'une façon plus concrète, je peux schématiser de la manière suivante la pratique du français dans quelques contextes de communication :

- La pratique orale du français est en régression chez les élèves et les étudiants qui privilégient l'utilisation des langues congolaises. Il suffit de se trouver dans la cour d'une école, d'un institut supérieur ou d'une université pour s'en convaincre.

- Mais quels que soient les circonstances et les locuteurs, le français est plus utilisé à l'écrit qu'il ne l'est à l'oral. Les lettres, les documents importants, les ouvrages, les affiches, les inscriptions et enseignes recourent plus au français qu'aux langues congolaises.
- Dans la presse en général, le français est utilisé dans une proportion importante par rapport aux langues congolaises. Si l'emploi du français à la radio et à la télévision varie entre 60 et 80 % du temps d'antenne, il atteint 98 % dans la presse écrite (Nyembwe N., Ilunga N. et Koni T.).
- A l'exception de la musique, de la chanson et du théâtre populaire qui sont dominés par l'utilisation des langues congolaises, les autres formes d'expression culturelle sont dominées par l'usage du français : le cinéma en français a le monopole dans les salles de projection, la création littéraire et scientifique est produite principalement dans cette langue même si le degré de consommation de cette production est relativement faible.
- Dans le domaine religieux, où l'usage des langues congolaises est prépondérant, il faut signaler la concurrence sérieuse qu'exerce le français vis-à-vis de ces langues surtout dans les églises dites de réveil où la plupart des pasteurs préfèrent employer le français et être interprétés en langues congolaises surtout au moment de la prédication.

5. Le français en contact avec les langues congolaises

Le problème des rapports entre le français et les langues congolaises en tant que langues en contact peut être envisagé à trois niveaux : sociopolitique, linguistique et pédagogique.

5.1. Sur le plan sociopolitique

La situation de contact des langues au sein d'une communauté peut être examiné grâce au concept de diglossie défini par Ferguson (1959). Cet auteur définit la diglossie comme « rapport stable entre deux variétés linguistiques, l'une dite « haute » et l'autre « basse » génétiquement apparentées qui se trouvent dans une distribution fonctionnelle des usages ». Selon Ferguson, la diglossie met en présence deux variétés d'une langue dont l'une est valorisée, normalisée, véhicule d'une littérature reconnue mais parlée par une minorité et dont l'autre est péjorée mais parlée par le plus grand nombre.

Cette notion de diglossie a été élargie au cas de plusieurs langues différentes en contact dans une communauté et l'état de stabilité de la situation de diglossie est relatif car toute situation linguistique est sujette à l'évolution.

Dans le cas de la République démocratique du Congo, le français et les langues congolaises ne sont pas sur le même pied, ils ont des statuts différents et se trouvent en rapport de diglossie. Le français est la langue officielle et l'Etat congolais en assure la promotion à travers l'enseignement et la diplomatie alors que le statut le plus élevé des langues congolaises est celui des langues nationales reconnu à quatre d'entre elles. L'article 1^{er} de la constitution, alinéa 7 est clair à ce sujet « Sa langue officielle est le français. Ses langues nationales sont le kikongo, le lingala, le swahili et le tshiluba. L'Etat en assure la promotion sans discrimination.

Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'Etat assure la protection. ».

Il existe donc une situation de diglossie entre le français et les langues congolaises et une situation de diglossie entre les langues nationales et les autres langues congolaises.

5.2. Sur le plan linguistique

Chacun des locuteurs francophones congolais sait que dans sa pratique quotidienne de cette langue, il lui arrive souvent, surtout en situation de communication informelle, de recourir à l'emprunt, aux calques, au mélange de langues et à l'alternance codique. Les locuteurs congolais participent au renouvellement du français par des créations nouvelles ou néologismes qui sont plus perceptibles au plan lexical mais qui n'épargnent pas le niveau syntaxique. Je donne quelques exemples sur le plan syntaxique :

- *Bonjour, bonjour, bonsoir, bonsoir* pour saluer plusieurs personnes, en lieu et place de « Bonjour à tous ! », « bonsoir à tous ! »
- *C'est mon frère, même père, même mère* pour dire c'est mon frère
- *Je réponds au nom de ...* pour dire je m'appelle x
- *Accuser au tribunal* au lieu traduire en justice ou déférer « devant le tribunal »

Je pourrai évoquer d'autres expressions syntaxiques, agrammaticales mais qui, à l'oral surtout, deviennent caractéristiques du français quotidien telles que

- *coller les étudiants, la collation des étudiants* alors qu'on devrait parler de « coller les titres (grades) académiques », « la collation des titres (grades) académiques »
- *souhaiter les vœux* au lieu « de présenter, formuler, offrir les vœux »
- *vouloir à ce que* à la place de « vouloir que »
- *désirer à ce que* à la place de « désirer que »

Je n'évoquerai pas les altérations de phonation et les transpositions d'éléments suprasegmentaux des langues congolaises au français. Que des confusions dans l'articulation de certains sons propres au français et n'existant pas dans les langues congolaises : [y] rendu [i], [œ] rendu [ɛ], [O] rendu [ɛ] ex. : *pur* rendu [pir], *peur* rendu [per], *peu* rendu [pɛ].

C'est dire que le français en République démocratique du Congo subit des influences des langues congolaises comme ces dernières en subissent aussi du français.

5.3. Sur le plan pédagogique

Le problème qui se pose à ce niveau est de savoir quoi enseigner. Si dans une rédaction, un de mes étudiants utilisait le verbe *pembeniser* un néologisme créé à partir du mot lingala *pembeni* auquel on a ajouté le suffixe de l'infinitif en français, à la place de « mettre à l'écart, écarter », dois-je accepter ou dois-je considérer cela comme une faute ? C'est la question de la norme.

Depuis quelques années, on admet que le français n'a pas de norme unique mais que sa norme est plurielle. On parle désormais de normes « endogènes » et de normes « exogènes » selon qu'il s'agit de la norme locale, congolaise ou de la norme provenant de l'extérieur (de Paris, Bruxelles et...)

En gros deux camps se distinguent : d'un côté ceux qui pensent que seule la norme standard (exogène, parisienne) doit être enseignée pour sauvegarder le français à travers la francophonie et de l'autre côté ceux qui estiment qu'il faut enseigner la norme endogène, locale, qui montre l'appropriation du français devenu le bien de tous ses locuteurs francophones.

À partir de là, on va percevoir les écarts par rapport à la norme, à savoir la faute, l'erreur et le particularisme. La faute et l'erreur doivent être combattues et corrigées mais le particularisme qui est une forme d'appropriation de la langue dans un contexte donné n'est pas un écart grave, il doit être signalé et toléré.

6. Le français et la jeunesse congolaise

Je vais terminer ma réflexion sur les rapports entre le français et les jeunes Congolais, particulièrement les élèves et les étudiants car c'est par rapport à cette catégorie des locuteurs qu'on peut envisager l'avenir du français dans ce pays.

J'évoquerai 3 anecdotes pour illustrer l'évolution des rapports entre nos jeunes et la langue française sur le plan de la pratique de cette langue.

- En 1958, j'étais élève en 4^{ème} année primaire à la mission catholique de Tshilenge et tous les samedis nous allions assister aux séances de discussions en français entre les élèves de 6^{ème} primaire de l'école catholique et ceux de l'école protestante pour voir qui parlaient mieux le français.

- En 1969 lorsque j'entrais à l'Université Lovanium à Kinshasa, nous ne pouvions communiquer avec les étudiants provenant d'autres provinces du Congo qu'en français. A cette époque, la jeunesse estudiantine se distinguait d'autres jeunes par deux signes principaux : le port d'un képi orné d'objets de parure et l'usage du français. D'ailleurs les étudiants étaient qualifiés de « je les connais ».

- En 1995 enfin, je reçus la visite d'un parent pendant que j'enseignais à l'Université de Kinshasa. Il me dit : « Il y a longtemps que je ne suis pas venu ici au campus mais j'ai cru que je me trouvais dans un camp militaire ». Pourquoi, lui demandais-je ? « Mais parce qu'ici tous les étudiants ne parlent que lingala » me répondit-il.

Aujourd'hui, lorsqu'on se trouve sur le campus de l'université de Kinshasa, sur le site de l'ISP de la Gombe, ou de l'université pédagogique nationale, lorsqu'on est à l'ISTA-Ndolo ou à l'université protestante au Congo, lorsqu'on est dans une école quelconque de la ville, ce sont les langues congolaises en général et le lingala en particulier que les étudiants et élèves utilisent pour communiquer entre eux.

Ceci signifie que la fonction de langue véhiculaire entre étudiants ou élèves d'origines linguistiques différentes, n'est plus assumée par le français comme jadis mais aussi par les principales langues véhiculaires, principalement le lingala.

Cela signifie aussi que la valeur symbolique de signe distinctif et de marqueur sociologique qu'avait le français autrefois a cessé d'être ; dans tous les cas, elle est en voie de disparition pour cette catégorie des jeunes.

La situation actuelle est encore plus sérieuse dans la mesure où nos étudiants de Kinshasa n'utilisent pas seulement le lingala pour parler entre eux mais ils l'emploient de plus en plus pour s'expliquer des enseignements qui leur sont pourtant dispensés en français.

La question à laquelle il faut essayer de répondre est de savoir pourquoi élèves et étudiants congolais ne pratiquent plus le français comme leurs aînés d'hier ? Autrement dit, pour quelles raisons le français a cessé d'être un signe distinctif des étudiants ? Quelle image revêt pour eux cette langue et à quelles attentes le français ne répond plus ?

La baisse de la pratique du français par des élèves et étudiants est d'abord due à la faible maîtrise linguistique qu'ils ont de cette langue. Beaucoup d'élèves et étudiants ne maîtrisent pas le français parce que l'enseignement/apprentissage de cette langue est en régression pour diverses raisons qui relèvent de la situation politique, économique, socioculturelle et pédagogique. Et de nombreux étudiants et élèves éprouvent une certaine insécurité linguistique qui les gêne dans leur volonté de s'exprimer en français du fait qu'ils ne maîtrisent pas cette langue.

Et il faut distinguer 2 périodes : avant 1970 et après 1970.

6.1. Les jeunes d'avant 1970

La perception du français et de ses locuteurs (coloniaux et évolués) par les jeunes Congolais d'avant 1970 demeure encore celle de l'époque coloniale. Le français et ses locuteurs sont perçus comme des « modèles » que le Congolais doit atteindre et imiter.

Sur le plan économique en effet, le monde du travail rémunérateur est dominé par les locuteurs du français (coloniaux ou congolais) qui sont passés par l'école des Blancs. De ce point de vue, hors de l'école et sans le français, il n'y avait pas de salut. L'aspiration d'un chacun était d'accéder à ce monde de travail grâce à l'école et à sa langue, le français.

Sur le plan social, la connaissance du français offrait plus de possibilités d'ascension sociale et d'accès à la catégorie supérieure de la société, celle des hommes et femmes socialement importants.

En plus, le français, par sa fonction véhiculaire apparaît comme le « ciment de l'unité du pays » permettant à tous les locuteurs de différentes langues du Congo de se comprendre.

Sur le plan culturel, l'évolué et l'homme de culture se confondaient et n'étaient autres que les locuteurs de la langue française.

Le français représentait le monde « civilisé » auquel sa connaissance donnait accès. Qui ne pouvait aspirer à accéder à la culture et à la civilisation par la langue française ?

Sur le plan épistémique, maîtriser une langue venue de si loin était un motif de fierté et de valorisation individuelle. C'était la preuve d'une intelligence supérieure par rapport à ceux qui ne connaîtraient que les langues locales.

Sur le plan affectif enfin, comment ne pas se sentir proches de ces locuteurs du français qui ont fait l'histoire du monde ?

En résumé, pour les jeunes d'avant 1970 en général et pour les élèves et étudiants en particulier, le français était perçu comme la langue par laquelle il fallait passer pour accéder au monde du travail rémunérateur, pour monter dans la hiérarchie sociale et faire partie des grands, pour accéder à la culture et à la civilisation, en un mot pour se valoriser.

6.2. Les jeunes d'après 1970

La fin des années 60 est marquée sur le plan sociopolitique par le changement politique caractérisé par la prise de pouvoir par un militaire et par l'instauration d'un parti unique. Le nouveau dirigeant, M. Mobutu, s'adresse au peuple non seulement en français, langue officielle, mais surtout en lingala, une des langues nationales. Il fait appel à des collaborateurs qui connaissent le français mais qui sont les militants du parti. Ce sont des personnes qui sont acquises à la cause du chef et qui sont prêts à se sacrifier pour lui. Dès lors, qui a dit que pour s'élever dans la société il faut connaître le français ? On assiste alors à l'apparition dans la société de nouveaux riches : les collaborateurs du chef et des chefs, des trafiquants de tous bords, des commerçants et hommes d'affaires sans instruction. Mais qui a dit que le français, c'est l'argent ? Qui a dit que le diplôme, c'est l'argent ? Non, « le français, ce n'est pas de l'argent », « le diplôme, ce n'est pas de l'argent ».

Après les années 70, l'on constate donc que le diplôme ne suffit pas à garantir un emploi rémunérateur et le chômage frappe même les détenteurs du diplôme, locuteurs du français. Les relations avec les responsables politiques et les dirigeants d'entreprises comptent plus dans l'accès à un emploi que la simple détention d'un diplôme ou la connaissance et la maîtrise du français.

Les relations entre groupes sociaux ne sont plus tellement fonction de la possession du savoir qui donnait un accès facile au pouvoir et à l'avoir mais plutôt fonction de la possession du pouvoir et de l'avoir obtenus par des voies autres que l'école et la connaissance de la langue de l'école qu'est le français. Les possibilités d'ascension sociale ne sont plus garanties par l'école et sa langue ; elles proviennent davantage de relations de pouvoir politique et de poids économiques.

Le français qui jadis assumait seul la fonction véhiculaire fait face aux principales langues véhiculaires notamment le lingala et le kiswahili qui permettent à des locuteurs de différentes langues de se comprendre. Elèves et étudiants recourent désormais à ces langues plutôt qu'au français.

Sur le plan culturel, on s'aperçoit après les années 70 qu'il n'y a pas que la culture par le français mais qu'il y a aussi la culture par les langues congolaises. La philosophie politique du recours à l'authenticité était passée par là.

L'ouverture politique des années 90 qu'avaient précédée les luttes politiques et la crise économique a poussé les jeunes à se tourner vers l'extérieur du pays pour trouver de meilleures conditions de vie et de travail. L'Afrique du Sud, le Canada, les Etats-Unis, l'Europe du Nord sont perçus comme les nouveaux

eldorados où l'on peut refaire sa vie et les limites de la connaissance du français seul apparaissent, il faut d'autres langues et principalement l'anglais.

Enfin, la mondialisation et la globalisation de l'économie, l'Internet et la télécommunication cellulaire, les chaînes de radio et de télévision qui transforment le monde en un village planétaire où l'anglo-américain sert de moyen de diffusion prédominant contribuent à ce changement de perception du français par nos jeunes.

Conclusion : Le français serait-il en danger en République démocratique du Congo ?

Oui, le français est en danger en République démocratique du Congo parce que notre jeunesse en a changé la perception comme je viens de le dire et parce qu'elle le pratique de moins en moins et de mal en pis. Le français est en danger parce que sa fonction véhiculaire est de plus en plus partagée par les langues nationales véhiculaires les plus dynamiques. Le français est en danger en République démocratique du Congo parce que son enseignement/apprentissage se dégrade pour diverses raisons évoquées précédemment. Le français est en danger en République démocratique du Congo parce qu'à l'Est du pays, « l'anglais gagne davantage du terrain car il est considéré par la plupart comme une langue génératrice des emplois dans des organismes internationaux » (Matabishi S., 2008 : 111).

Non, le français n'est pas en danger en République démocratique du Congo pour les raisons suivantes :

- 1) Il a le statut privilégié d'unique langue officielle du pays et de langue de relation internationale de l'Etat.
- 2) Il est la langue véhiculaire de l'enseignement à tous les niveaux.
- 3) Il est la langue de l'administration.
- 4) L'acquisition préscolaire en famille est de plus en plus importante surtout milieux urbains où le français devient la langue première sinon l'une des langues premières des enfants des familles des scolarisés.
- 5) Les médias audio et audiovisuels et la presse écrite en font un grand usage.
- 6) Le bain linguistique francophone dans lequel vit la plupart des congolais contribue à favoriser cette langue.
- 7) Les Congolais aiment le français et des enquêtes l'ont démontré.

Kinshasa, Mars 2009.

Bibliographie

- Programme national de l'enseignement primaire 2005*, Kinshasa, EPSP, UNESCO.
- Programme national de français, enseignement secondaire 2005*, Kinshasa, EDIDEPS.
- DIANKULU K., (2000). *L'usage du français par les étudiants de l'ISP/Gombe*, Travail de fin de cycle, UNIKIN, 1999-2000, inédit.
- FAÏK S., (1979). « Le français au Zaïre » in Valdman A. (éd) *Le français hors de France*, Paris, Champion.
- HOUIS M., (1972). *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF.
- KABUKALA K., (2000). *La pratique du français par l'étudiant congolais. Cas de l'IPN*, Travail de fin de cycle, UNIKIN, 1999-2000, inédit.
- LIKONGA W., (2000). *L'usage du français à l'Université de Kinshasa*, Travail de fin de cycle, Faculté des lettres, UNIKIN, inédit.
- LULENGE W., (2000). *L'usage du français en milieux scolaires de Kinshasa. Cas de la Commune de Lemba*, Travail de fin de cycle, Faculté des lettres, UNIKIN, Kinshasa, inédit.
- MATABISHI N., (2008). « La place du français à l'Est de la République démocratique du Congo », in XII^e Congrès mondial de la FIPF, Québec..
- NYEMBWE N., (1981). *Le français et les langues nationales au Zaïre. Problématique d'une approche sociolinguistique*, thèse de doctorat, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, inédit.
- NYEMBWE N., (2004). « Plurilinguisme et idéologie post-coloniale », in Ndaywel E. et Rousseau L.J., *Demain le français*, Paris, AIF-CIM, 226-237.
- NYEMBWE N., (2005). « L'avenir du français et des langues nationales. Glottophagie ou hybridation ? », Communication à la quinzaine culturelle, Alliance française de Kinshasa, 2005, inédit.
- NYEMBWE N., (2006). « La formation des enseignants de français en R. D. Congo », *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n° V-VI (2005-2005), Université de Kinshasa, 191-199.
- SESEP N., (1993). *La francophonie au cœur de l'Afrique : le français zaïrois*, Paris, Didier-Erudition.
- SINGI M., (2002). *La pratique du français à l'Institut supérieur de Commerce de Kinshasa*, mémoire, UNIKIN, 2001-2002, inédit.
- VALDMAN A. (éd), (1979), *Le français hors de France*, Paris, Champion.

